

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

**STYLES ET COURANTS : MOBILIER ET OBJETS,
MATERIAUX ET TECHNIQUES DU 19^E SIECLE A NOS JOURS**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION

CODE : 65 01 11 U11 D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 601 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 10 décembre 2024,
sur avis conforme du Conseil général**

STYLES ET COURANTS : MOBILIER ET OBJETS, MATERIAUX ET TECHNIQUES DU 19^E SIECLE A NOS JOURS ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION
--

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté Française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2 Finalités particulières

Pour s'initier aux styles et courants des mobilier et objets, matériaux et techniques du 19^e siècle à nos jours, l'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ de déterminer le style, la décoration, la composition, l'originalité, l'âge, l'état de copie (ancienne, récente ou partielle, transformée ou enjolivée), les techniques de fabrication et de construction d'un objet ou d'un meuble ;
- ◆ de déterminer si l'objet ou le meuble a fait ou doit faire l'objet de mesures de conservation ou de restauration ;
- ◆ d'identifier les caractéristiques de base d'objets du 19^e à nos jours appartenant à des collections ;
- ◆ d'avoir une première approche du milieu professionnel.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En français,

A partir d'un texte en lien avec le sujet,

- ◆ consulter des documents de référence ou une table des matières en repérant un élément donné ;
- ◆ produire un résumé ;
- ◆ s'exprimer oralement ou par écrit dans un langage simple.

En mathématiques,

- ◆ savoir effectuer correctement des calculs simples relatifs aux quatre opérations fondamentales;

- ♦ mesurer les grandeurs et effectuer des opérations simples sur ces grandeurs.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Certificat d'études de Base (CEB).

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

au départ d'une situation pratique du métier, professionnellement significative, d'observation concrète des objets, matériaux, matières, techniques,
dans le respect des consignes,
en disposant de la documentation ad hoc,
en expliquant les raisons des choix opérés,
en utilisant le vocabulaire adéquat,

de réaliser les tâches suivantes :

- ♦ d'analyser afin d'identifier les différentes caractéristiques de style, composition et décoration d'un objet ou d'un meuble du 19^e à nos jours en provenance de France ou de Belgique ;
- ♦ d'analyser un objet ou un meuble dans son originalité, son âge, son état de copie, en y reconnaissant certaines techniques de fabrication, de construction et le(s) matériau(x) ou matière(s) qui le constituent ;
- ♦ de rechercher, d'identifier et d'estimer la valeur des objets et meubles dignes d'attention ou de collection lors de visites à des collègues, en salles de ventes, sur des foires, dans des salons et/ou sur internet, et d'en estimer la valeur pour négocier le prix d'achat ;
- ♦ d'exposer oralement et/ou par écrit les caractéristiques d'un objet, d'une collection, d'un style en synthétisant des informations récoltées sur sites internet, documents et/ou au cours de visites faites à des professionnels (salles de ventes, ateliers de restauration, foires et salons) ;
- ♦ de développer ses capacités à exposer et mettre en valeur ses acquisitions tant en magasin que sur marché et/ou sur internet et d'utiliser les outils informatiques au mieux de ses intérêts professionnels (recherches, promotion) ;
- ♦ d'assurer la gestion administrative de base de l'activité professionnelle (factures, livre d'achats et de ventes).

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ♦ du niveau de justesse de l'analyse,
- ♦ du niveau de pertinence des choix opérés,
- ♦ du niveau d'adéquation du vocabulaire technique utilisé.

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

au départ d'une situation pratique du métier, professionnellement significative, d'observation concrète des objets, matériaux, matières, techniques dans le respect des consignes,

*en disposant de la documentation ad hoc,
dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène,
en utilisant le vocabulaire adéquat,*

4.1 Styles et mobilier

- ◆ d'identifier et d'analyser les innovations, décorations et caractéristiques essentielles des styles des meubles, objets, bibelots :
 - Consulat, Empire, Restauration, néo-gothique, Louis-Philippe, Napoléon III, Japonisme, Eclectisme, Art Nouveau, Art Déco, Modernisme, Années 50, Design scandinave, Seventies & Vintage, Post-modernisme ;
- ◆ d'analyser un objet ou un meuble dans son originalité, son âge, son état de copie, en y identifiant certaines techniques de fabrication et de construction.

4.2. Matériaux et techniques

- ◆ d'identifier les matériaux et techniques constituant le mobilier ou les objets :
 - le bois et les différentes essences principales,
 - la céramique : la porcelaine, la faïence, la terre cuite... ainsi que les composantes et les techniques de fabrication,
 - les techniques du verre : le verre soufflé, le verre moulé, le verre ancien, l'opaline, le cristal, le demi-cristal, les pâtes de verre,
 - les métaux : précieux, alliages cuivreux ou non cuivreux,
 - les techniques de moulage et les plâtres,
 - les matériaux naturels : ivoire, nacre, ambre, écaille de tortue.

4.3. Etude de collection

- ◆ d'identifier les caractéristiques de base d'objets du 19^e et du 20^e siècle appartenant à des collections : monnaies, médailles, cartes postales, jouets, BD, etc.

4.4. Approche du milieu professionnel

- ◆ de rechercher des objets lors de visites à des collègues, en salles de ventes, sur foires, salons et/ou internet ;
- ◆ d'estimer la valeur des objets et de négocier leur prix d'achat ;
- ◆ de rechercher des objets et meubles lors de visites à des collègues, en salles de ventes, sur foires et salons et/ou sur internet ;
- ◆ d'exposer et de mettre en valeur ses acquisitions, tant en magasin que sur marché et/ou sur internet;
- ◆ d'assurer la gestion administrative de base (factures, livre d'achats et de ventes, etc.) ;
- ◆ d'utiliser les outils informatiques et internet au mieux de ses intérêts professionnels (recherches, promotion).

5. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

7.1. Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Styles et mobilier	CT	B	50
Matériaux et techniques	CT	B	50
Etude de collection	CT	B	18
Approche du milieu professionnel	CT	B	10
7.2. Part d'autonomie		P	32
Total des périodes			160